

### SITUATION COMMERCIALE

En janvier 2014 par rapport à janvier 2013 : le marché a augmenté de 4,9% et de +5,8 % pour PSA. La pénétration de PSA sur le marché européen à fin janvier 2014 est à 12,76 %.

### INFORMATIONS SOCIALES

#### Rappel sur l'utilisation des congés annuels 2012/2013

Les congés annuels acquis au titre de l'exercice 2012-2013 sont à consommer d'ici le 31 mai 2014. Le personnel doit consommer ses congés annuels avant cette date en accord avec sa hiérarchie et dans le respect de l'organisation du service.

**Au 31 mai 2014, les congés annuels restants ne seront ni payés, ni reportés.**

Pour une bonne gestion des congés restant à poser et pour respecter les contraintes de fonctionnement des services, nous vous conseillons d'anticiper la planification de ces absences via GDH.

**Nota :** le personnel qui n'a pas eu la possibilité de consommer ces congés en raison d'une absence de longue durée pour maladie, accident de travail ou maternité et qui n'a pas repris son activité d'ici mai, pourra bénéficier d'un report jusqu'au 31 décembre 2014.

#### Point sur les congés d'ancienneté 2013

Les congés d'ancienneté 2013 non consommés au 31 mai 2014 seront traités ainsi :

- **personnel en équipe** : déversement dans la réserve individuelle indemnisable
- **personnel en journée** : déversement dans le compteur Droits Individuels en respectant la limite de 35 heures de ce compteur.
  - Si le compteur Droits Individuels est à son maxi (35 heures) alors il y a impossibilité de déverser d'autres droits.
  - Si le compteur Droits Individuels est à 0 et si le salarié a 6 jours d'ancienneté, ce compteur sera crédité à hauteur de 5 jours (35 heures)

#### Ouverture de l'adhésion au congé sénior

En application de l'accord « Nouveau Contrat Social », signé le 24 octobre dernier, l'adhésion au congé sénior est ouverte depuis le 18 février 2014.

Pour les salariés des sites industriels, quelle que soit la direction d'appartenance : dispense totale d'activité dès le 1<sup>er</sup> jour de leur congé sénior.

#### Intéressement et Participation

Les résultats économiques de l'année 2013 qui viennent d'être annoncés permettent de déterminer les montants d'Intéressement et de Participation qui seront distribués aux salariés au titre de l'année 2013.

Les salariés recevront à partir du 21 mars 2014 une notification individuelle leur précisant les montants de la participation et de l'intéressement.

Ces montants seront selon le choix des collaborateurs, payés par virement bancaire à partir du 1<sup>er</sup> mai 2012 ou investis sur le Plan Epargne Entreprise.

### Situation de l'emploi du personnel handicapé pour 2013

Un bilan sur l'emploi du personnel handicapé sur le site de Charleville a été présenté. Pour l'année 2013, le taux d'emploi de ce personnel est de 13,6%, soit de 266 salariés.

Pour rappel, l'obligation légale fixe un taux minimum d'emploi de 6%

### Information sur le projet d'avenant relatif à l'organisation du temps de travail et des congés 2014

Suite au vote favorable des Délégués du Personnel sur le fractionnement des congés, les membres du CE ont été informés des propositions de la Direction pour le calendrier 2014, qui sont les suivantes :

#### **Congés principaux d'été :**

Les congés d'été seront positionnés sur 3 semaines de fermeture, soit du lundi 28 juillet au vendredi 15 août inclus (entre le 25 juillet et le 17 août inclus pour les horaires de fin de semaine) avec la récupération du 15 août sur la journée du 18 août 2014.

Comme les années précédentes, certains secteurs pourront être amenés à maintenir une activité durant les périodes de fermeture, notamment les services de maintenance dans le cadre des travaux à réaliser.

Les jours de la 4<sup>ème</sup> semaine seront positionnés de préférence au cours de la période estivale légale comme cela est proposé dans l'accord cadre. La période estivale légale débute le 1<sup>er</sup> mai 2014 et prend fin le 31 octobre 2014.

La Direction a prévu de positionner 2 de ces jours de congé le 30 et 31 octobre 2014. Les 3 autres jours de congé dits « flottants » seront à la disposition des salariés.

Un formulaire adapté sera distribué et mis à disposition du personnel pour permettre les demandes de prises de congés par semaine entière, à l'issue de la signature de l'accord.

#### **Congé de la 5<sup>ème</sup> semaine :**

La 5<sup>ème</sup> semaine sera figée du mercredi 24 au mercredi 31 décembre 2014 inclus.

Les séances du 22 et 23 décembre 2014 seront positionnées pour l'ensemble des salariés du site, avec un jour de RTT Employeur pour le personnel en journée et en H- pour le personnel en horaire d'équipe.

Par ailleurs, il a été indiqué que la réalisation du pont du 1<sup>er</sup> janvier (vendredi 2 janvier 2015 non travaillé) ne peut être envisagée à ce jour. Elle sera décidée en fin d'année en fonction du calendrier de redémarrage de nos clients et des niveaux de stocks.

#### **Ponts et Journée de solidarité:**

Le pont du 1<sup>er</sup> mai sera organisé pour l'ensemble des salariés du site, avec le positionnement d'un jour de RTT Employeur pour le personnel en journée et d'H- pour le personnel en horaire d'équipe.

La journée de solidarité sera positionnée sur le lundi 9 juin pour l'ensemble des salariés du site, avec un jour de RTT pour le personnel en journée (7h) et un jour d'annualisation pour le personnel en horaire d'équipe.

La réalisation de ces ponts sera définitivement figée lors de la réunion du CE de fin mars.

Une dernière réunion de relecture du projet d'avenant local de l'accord est prévue le vendredi 7 mars 2014 prochain.

### CALENDRIER DE TRAVAIL DE MARS 2014 ET PREVISIONNEL D'AVRIL 2014

#### Secteur Aluminium

L'activité du secteur ALU sur les mois de Mars et Avril se caractérise par :

- baisse en Mars sur les culasses PMP = - 4300 (surtout C06)
- stabilité sur les cornes de berceaux

Néanmoins le volume global de culasses est stable en MARS

Ci-dessous le détail du calendrier de travail de MARS et prévisionnel d'AVRIL du secteur ALU :

	MARS	AVRIL
<b>PL-NOY-DV-LM</b>	1) Engagement d'H+ dans le cadre de la modulation (D24) sur LM7/C7 et carrousels DV soit 3 séances de 19H15 à 2H15 les 28/02 , 7/03 et 14/03 2) Engagement d'une équipe supplémentaire de PL. Fonctionnement à 3PL + 2équipes dès la S10 passage à 4PL dès la S13	Pas de changement d'engagement.
<b>LDW-C8</b>	Engagement d'H+ dans le cadre de la modulation (D24) sur les finition LDW/C8 (CMS, ébavurage , PQG , TTH et vente) soit 3 séances de 5H00 à 12H00 les 28/02 , 7/03 et 14/03	Pas de changement d'engagement.
<b>FINITION</b>	Engagement d'H+ dans le cadre de la modulation (D24) sur les ilots 1 et 3 soit 3 séances de 19H15 à 2H15 les 28/02 , 7/03 et 14/03 (A confirmer selon les en cours)	Pas de changement d'engagement.
<b>FUSION</b>	1) Ajustement des effectifs lors des séances non travaillées aux LAS 2) Engagement supplémentaire en fonctions des installations engagées soit les 28/02 , 7/03 et 14/03	Pas de changement d'engagement.
<b>LAS TRV</b> <b>LAS SMNG</b> <b>AXELORS</b>	Programmation de séances Non Travaillées → 1ière et 2ième équipes des vendredi 21 et 28 MARS La Fusion, et les services connexes aux LAS ajusteront leurs effectifs. Jours dans les compteurs de modulation, encodage en C 52.	Pas de changement d'engagement.
<b>PMP</b> <b>Atelier PSE</b>	Programmation , dans le cadre de la modulation (D24) , de 2 journées d'H- les lundi 10 et 17 MARS en 1ère , 2ème et 3ème équipe. Par conséquent , les équipes VSD des dimanches 9 et 16/3 sont décalées aux lundi 10 et 17/3 de 19H00 à 5H00.	Pas de changement d'engagement.

### CALENDRIER DE TRAVAIL DE MARS 2014 ET PREVISIONNEL D'AVRIL 2014

#### Ateliers Ferreux :

Compte tenu des prévisions d'enlèvements clients, de notre situation « Encours + Stock », de notre volonté de revenir progressivement avec des encours + Stock compris entre 7 et 8 jours (5 jours « Manicourt » + 3 jours « MPF »). Pour les mois de mars et avril nous souhaitons retenir en synthèse :

⇒ Ensemble du Secteur Ferreux : Il n'est pas envisagé de journée non travaillée.

⇒ Finition : H+ le 8 mars (7 h).

⇒ Ensemble du Secteur Ferreux : 1 séance de H+ en avril (Fin S. 17)

**Nota** : les aléas de production (Pannes ou dysfonctionnements importants) pourraient, indépendamment des raisons citées précédemment, nous amener à ajuster les temps d'ouverture « Fusion / Moulage » et « Finition » pour compenser des pertes de production → Autant que possible les compléments seraient réalisés dans la semaine.

	MARS	AVRIL
<b>Fusion et Moulage</b>	<p><b>De S. 10 à S. 13</b> : Activité normale</p> <p><i>Nota</i> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Démarrage du dimanche soir : Maintenu à partir de 22 h 05, coulée au plus tôt à 3 h 30,</li> <li>• Arrêt de fin de semaine le vendredi à 19 h 15.</li> </ul>	<p><b>En S. 17</b> : Ajout de 7 h de production, soit une fin de production les 25 avril à 21 h au lieu de 14 h → Travail la nuit du vendredi 25 au samedi 26 (de 19 h 15 à 2 h 15) : Production jusqu'à 21 h suivi de l'arrêt technique de fin de semaine, l'encodage de cette séance sera en D 24.</p> <p><i>Nota</i> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les séances supplémentaires seront réalisées dans le cadre de la modulation (Nouveau Contrat Social).</li> <li>• Démarrage du dimanche soir : Maintenu à partir de 22 h 05, coulée au plus tôt à 3 h 30,</li> <li>• Arrêt de fin de semaine le vendredi à 2 h 15.</li> </ul>
<b>Noyautage</b>	<p><b>De S. 10 à S. 13</b> : Activité normale</p> <p><i>Nota</i> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Démarrage du lundi : Maintenu à 5 h 20.</li> <li>• Arrêt de fin de semaine le vendredi à 19 h 15.</li> </ul>	
<b>Finition</b>	<p>Samedi 1<sup>er</sup> mars : Complément de production (4 p) de 5 à 12 h (Avance pièces pressées et contrôles déformation P 54 / 55).</p> <p>Samedi 8 mars : Complément de production (Equipe) de 5 à 12 h dans le cadre de la modulation (Encodage en H 24).</p> <p><b>De S. 11 à S. 13</b> : Activité normale</p> <p><i>Nota</i> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Démarrage du lundi : Maintenu à 5 h 20,</li> <li>• Arrêt de fin de semaine le vendredi à 19 h 15 (Sauf S 10).</li> </ul>	

## Infos Direction

### Comité d'Établissement

#### PPSY/Pôle outillages

##### **MAI OUT ALU/FERREUX:**

Les équipes suivent les évolutions de calendrier des secteurs et les règles d'encodages (ajustement possible).

Nota: En cas de séance H+ de la production le vendredi de nuit, les demi-équipes réaliseront cette séance soit le vendredi de nuit, soit en complément d'une autre demi-équipe.

##### **POTEYAGE/NETTOYAGE BN:**

Les équipes suivent les évolutions de calendrier des secteurs et les règles d'encodages (ajustement possible).

Nota: En cas de séance H+ de la production le vendredi de nuit, les demi-équipes réaliseront cette séance soit le vendredi de nuit, soit en complément d'une autre demi-équipe.

**TRN:** Fonctionnement normal en 3x8+ VSD.

#### PPSY/Pôle démarrages

##### **MUR QUALITE:**

Les équipes suivent les évolutions de calendrier des secteurs et des règles d'encodages (ajustement possible). Démarrage du mur qualité en C04 et en C07.

Nota: En fonction des aléas qualité sur les pièces en démarrage, les horaires des équipes peuvent être adaptés, afin de garantir les livraisons.

##### **PROJETS:**

- > EB2DT (C07): - Réalisation des échantillons initiaux (EI) en Mars, fin de mise au point (série en Avril)
  - Production en série sur le PL en normal
- > DW10F (C04): - Production en série sur le PL4 et sur le Ca8 en campagne (S12)
  - Poursuite du démontage des installations pour l'arrivée du Ca10 (Maquettage/tronçonneuse et fraiseuse du V6 dans un 1<sup>er</sup> temps)
- > CORNES ALU (S01-S02-S03-S04): Levée des réserves.
- > EP6M (C08): Etudes sur le passage du LM7 en fin d'année.
- > EB0-EB2+PSE(C05-C06): Levée des réserves +outillages des PSE.
- > Doublette Four MF /FER : préparation Génie Civil FI et fondation nouveau plancher 9M .